

2019-06-04

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la Banque nationale de Belgique (20 mai 2019)

Information réglementée diffusée par la Banque nationale de Belgique le 4 juin 2019 à 14 heures.

A partir d'aujourd'hui, le 4 juin 2019 à 14 heures, le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue le lundi 20 mai 2019, peut être consulté sur le site web de la Banque nationale de Belgique: www.nbb.be.